

**Compte rendu de la séance du mardi 13 juillet 2021**

**Présents** : Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Dominique REMY, Christine BOULET BURGAN, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD

**Excusé(s)** : Marion COLIN, Delphine BERNARD

**Représentés** : Martine RAYNAUD par Carole FATET

**Secrétaire(s) de la séance** : Loïc COQUIN

**1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15/06/2021.**

Le compte-rendu de la séance du 15/06/2021 est approuvé à l'unanimité.

**2) Délibération : Offre de coupe d'été par l'ONF Parcelle n°10 (chênes et frênes).**

En concertation avec les services de l'ONF, le Conseil municipal avait délibéré de l'abattage de chênes pour 26m<sup>3</sup> et de frênes pour 54m<sup>3</sup> sur la parcelle n°10. Lors du marquage, il a été constaté une forte atteinte de maladie sur les frênes susceptible d'entraîner une perte de valeur totale s'ils ne sont pas abattus en 2021. L'ONF demande donc au Conseil de délibérer afin d'augmenter le volume d'abattage des frênes, le portant à 112m<sup>3</sup>.

Suite à la lecture de l'offre établie par l'ONF et l'avis favorable de la Commission communale des Bois-Forêt et Environnement, qui s'est réunie en date du 05/07/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 10 voix pour et 3 abstentions :

- **APPROUVE** l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2021 (coupes réglées) :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
10	5,18	AS

- **DÉCIDE** la destination des coupes réglées et non réglées de la forêt communale inscrites à l'état d'assiette de l'exercice 2021 :

➤ **VENTE EN BOIS FACONNES** des futaies par l'O.N.F, le surplus étant vendu.

Parcelle	Composition (à préciser si plusieurs lots prévus)	Année de vente des grumes	Année de délivrance
10	Grumes FRENES	2021	2022

- **ACCEPTE** sur son territoire communal relevant du Régime Forestier le dépôt des bois issus de son domaine forestier, dans les conditions prévues par les différents cahiers des clauses des ventes et par le Règlement National d'Exploitation Forestière.

- **INTERDIT** la circulation des véhicules hors des chemins, cloisonnements d'exploitation et places de dépôt, en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements.

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

L'ONF précise, dans son message, que si l'abattage n'est pas fait courant 2021, le bois perdrait toute valeur marchande et la commune devra supporter la remise en état des voies forestières.

Après plusieurs interrogations, notamment sur l'aspect budgétaire par M. Denis MONEGAT, Adjoint au Maire, concernant les dépenses et recettes sur le même exercice comptable, mais également par plusieurs Conseillers municipaux concernant le processus de gestion par l'ONF (fixation des prix du bois par le prestataire qui coupe et débarde) des espaces forestiers communaux ; il est décidé de consulter l'Association des Communes Forestières afin de faire remonter les interrogations du Conseil.

**3) Compte-rendu de la séance de la Commission Bois-Forêt et Environnement du 05/07/2021 (préparation journée NATURA 2000 du 09/10/2021).**

Suite de la préparation de la journée NATURA 2000, du 09/10/2021. Confirmation de la présence des associations de chasse, de pêche, de la Ligue de Protection des Oiseaux, d'associations de photographes des oiseaux et animales. Une reconnaissance du parcours a été effectuée avec recensement des parcelles privées pour information aux propriétaires.

Concernant l'appel à projet « Plantons des haies », 2 entités sont intéressées (AGRIVAL et M. DOUSSAU Gérard). Madame Monique LAFON, Conseillère municipale et Monsieur DOUSSAU Gérard, Adjoint au Maire, se proposent d'accompagner madame Karine SANSON afin de rencontrer la responsable du dispositif. Le projet de plantation de végétaux à baies et le remblai partiel par de la terre à l'ancienne lagune est évoqué. Le projet de Mme Marion COLLIN, directrice du centre équestre de Préty-Cuisery est également évoqué. Un compromis est à l'étude avec les services de l'ONF pour redessiner le parcours de cross imaginé initialement par le centre équestre afin qu'il soit limité aux bords des parcelles concernées. Une convention entre la commune (propriétaire), le centre équestre et l'ONF pourrait être envisagée.

#### 4) Délibération : Décision modificative au budget communal principal.

Dans le cadre du passage des frais d'études, concernant les travaux de la RD176, d'un compte d'attente au compte définitif, Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint chargé des finances, informe le Conseil municipal qu'il convient d'ouvrir les crédits suivants :

##### ➤ Budget communal principal :

- pour le rattachement des frais d'études de l'année 2019 (travaux de la RD176) :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
compte		compte	
2315-041	7 606,50 €	2031-041	7 606,50 €
TOTAL	7 606,50 €	TOTAL	7 606,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, cette proposition.

#### 5) Délibération : Désignation de 2 délégués communaux pour la nouvelle Commission d'aménagement du Territoire - PLUi - CCMT

**Ajournement.** Suite à des informations complémentaires de la CCMT, qui ne délibérera que le 22 juillet prochain, cette décision est reportée au mois de septembre 2021.

#### 6) Délibération : Régie de recettes - Avenant de modification de périodicité des versements

Afin de faciliter les dépôts d'encaisse de la régie de recettes communale, la trésorerie propose d'établir un avenant modifiant la périodicité des versements.

Il est ainsi demandé au Conseil le passage de versements mensuels à des versements trimestriels à compter du mois de juillet 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, cette proposition.

#### 7) Informations et questions diverses

##### ➤ Visite de l'ABF le 20/07/2021

Plusieurs dossiers sont en cours :

- Platane → Mise en place d'un support de présentation officiel, subventionné à 50% et commun au département (Pays d'Art et d'Histoire)
- Fontaine → La subvention DETR 2020 ne sera pas attribuée dans sa totalité si l'avis de l'ABF n'est pas favorable suite aux travaux effectués sur la RD 176 et particulièrement la réfection de la Place de la montre et la Fontaine.
- Périmètre des 500m (Périmètre Délimité des Abords) → Révision du périmètre avec des contours redéfinis. La décision reste à prendre pour délibération officielle par la CCMT, dans le cadre du PLUi.
- Procédure à suivre pour le non-respect des préconisations et autorisations d'urbanisme → Procédure à suivre complexe, mais qui permet d'éviter tout litige.

##### ➤ Activités de la période estivale

- Marché aux puces du 15/08/2021 organisé par l'amicale « Boules de Préty »
- Pas de soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes le 14/08/2021.
- Détours en Tournugeois. L'évènement passera en priorité par Martailly-Lès-Brancion le 29/08/2021. Si accord, le passage par Préty se fera en 2022, en priorité.

##### ➤ Flash info de juillet et bulletins intercommunaux à distribuer

- Le flash info communal est en cours d'élaboration. Il sera distribué accompagné du bulletin intercommunal.

- Permanences Mairie et congés des agents
  - Le secrétariat de Mairie et l'agence postale seront fermés jusqu'au 18/07/2021 inclus.
  - Le secrétariat de la Mairie vous accueillera aux horaires habituels durant tout le mois d'août.
  - L'agence postale sera fermée pour congés estivaux du lundi 02 au lundi 16/08/2021 inclus.
  - Notre agent technique titulaire sera en congés du Lundi 09 au dimanche 29/08/2021 inclus. La remorque communale ne sera pas mise à disposition durant cette période.
- Fête communale du 15 août

Compte tenu de la situation et des conditions sanitaires, la fête communale n'aura pas lieu cette année. Pas de feux d'artifice, ni de bal populaire.
- Information complémentaire

Sont consultables en Mairie :

  - Rapport d'activité du PETR
  - Rapports d'exploitation 2020 de la CCMT concernant le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et assimilés
  - Rapports d'exploitation 2020 de la CCMT concernant le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

## **8) Dates à retenir**

- 20/07 : Visite / entretien avec les services de l'ABF
- 22/07 : Conseil communautaire à Saint Albain
- 15/08 : Puces de l'amicale « Boules de Préty »
- 01/09 : Réunion de la Commission communale Bois-Forêt et Environnement
- **07/09 : Prochain Conseil municipal**

Levée de la séance : 22h.

Le Maire, Xavier IOOS.